



# Assises des déchets

2 / 3 OCTOBRE 2019

CITÉ DES CONGRÈS DE NANTES

## INSCRIPTION

RÉF. DOSSIER : .....

Un bulletin d'inscription par participant.

Les bulletins seront traités par ordre d'arrivée.

### IDENTITÉ

Société : ..... Titre/Fonction : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal..... Ville:..... Pays : .....

Tel: ..... Portable professionnel : ..... Email : .....

Adresse de facturation si différente : .....

Collège :  Etat et entreprise publique  Collectivité  Entreprise privée  Association

Bureau d'études  Etudiant  Presse  Autre

### DROITS D'INSCRIPTION

Tarif : 300 € jusqu'au 30/06/19  Tarif réservé aux associations et collectivités locales : 150€ jusqu'au 30/06/19

Tarif : 320 € à partir du 01/07/19  Tarif réservé aux associations et collectivités locales : 170€ à partir du 01/07/19

Les droits d'inscription sont forfaitaires quelle que soit la durée de participation du congressiste. Ils comprennent : les déjeuners des 2 et 3 octobre, le cocktail du 2 octobre, les pauses-café, les comptes rendus numériques des débats.

je participerai à la journée du 2 octobre  je participerai à la journée du 3 octobre

**RESTAURATION** Les repas non consommés sont jetés, alors soyons tous responsables en ne s'inscrivant aux repas qu'assuré d'y participer !  je participerai au déjeuner du 2/10  je participerai au déjeuner du 3/10

### MERCREDI 2 OCTOBRE 2019 - CHOIX DES ATELIERS TECHNIQUES (cocher un atelier par créneau horaire)

#### Ateliers de 10h30 à 12h00

- AT1- Les déchets à l'épreuve de l'économie
- AT2- Du comportement à l'engagement citoyen
- AT3- Quels progrès en matière de valorisation énergétique ?

#### Ateliers de 14h00 à 15h30

- AT4- Le numérique n'est plus une option
- AT5- Concevoir autrement pour réduire les impacts
- AT6- BTP : on y est

#### Ateliers de 16h15 à 17h45

- AT7- Les déchets industriels ressources d'économie circulaire
- AT8- REP à tous les étages
- AT9- Ne plus stocker : un vrai défi !



### JEUDI 3 OCTOBRE 2019 - LES DÉBATS EN PLÉNIÈRE (merci de nous préciser votre présence)

10h45 - Séance plénière : Economie circulaire et déchets : osons la transition !

15h00 - Rencontre avec des grands témoins : Les déchets en mer, les solutions

### TRANSPORT

Train  je souhaite recevoir un fichet congrès de réduction SNCF

Avion (des réductions Air France-KLM vous sont proposées sur <http://globalmeetings.airfranceklm.com/>

Indiquez le code identifiant 34451AF) - Validité de l'offre : du 25/09/2019 au 10/10/2019

Voiture ou covoiturage

Transport en commun (tramway, bus, busway, ...)

### HÉBERGEMENT

Une liste d'hôtels proches de la Cité des congrès est à la disposition des congressistes sur le site [www.assises-dechets.org/fr/assises-2019/infos-pratiques](http://www.assises-dechets.org/fr/assises-2019/infos-pratiques). Les hôtels proposés sont partenaires des Assises et les prix indiqués vous seront accordés avec le code " ASSISESDECHETS2019 ".

## INSCRIPTION - RÈGLEMENT

Seuls les bulletins accompagnés de leur règlement seront pris en compte.

**Chèque à libeller à l'ordre de «l'association des Assises Nationales des Déchets».**

Droits d'inscription : 300,00€ jusqu'au 30/6/2019 - 320,00€ à partir du 01/07/2019 (tarif normal)

150,00€ jusqu'au 30/6/2019 - 170,00€ à partir du 01/07/2019 (tarif associations et collectivités)

Règlement par :

- chèque (à adresser à l'adresse ci-dessous avec le bulletin d'inscription complété)
- virement (adresser obligatoirement un bon de commande accompagné du bulletin d'inscription)
- mandat administratif (joindre obligatoirement un bon de commande accompagné du bulletin d'inscription)
- carte bancaire (en ligne sur [www.assises-dechets.org](http://www.assises-dechets.org))

## CONDITIONS D'INSCRIPTION (En m'inscrivant je reconnais avoir lu et accepté les conditions d'inscription)

**Frais d'inscription :** Les frais d'inscription s'élèvent à 300,00€ (150,00€ pour les associations et les collectivités locales) jusqu'au 30/06/2019 («early birds») ; ils s'élèvent à 320€ (170€ pour les associations et collectivités locales à compter du 01/07/2019). Ils comprennent les deux déjeuners, les pauses-café, le cocktail, les comptes rendus numériques des Assises. Le règlement des droits d'inscription doit être effectué avant la manifestation. Dès réception de celui-ci, nous vous ferons parvenir une confirmation, vos bons de réduction éventuels pour vos transports par train ou par avion et une quittance de paiement (facture acquittée).

Vous pouvez nous régler par chèque bancaire à l'ordre de «l'association des Assises Nationales des Déchets», par carte bancaire sur notre site internet [www.assises-dechets.org](http://www.assises-dechets.org) ou par virement à notre banque Crédit Agricole.

Banque	Agence	N° de compte	Clé RIB	Virement SWIFT	IBAN
14706	41	22196620000	45	code AGRI FR PP 847	FR76 1470 6000 4122 1966 2000 045

Les règlements devront impérativement être réalisés sans frais pour le bénéficiaire. Les organisateurs se réservent le droit de reporter la manifestation, de modifier le lieu de son déroulement ou le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les administrations ont la possibilité de fournir un bon de commande dûment signé par l'autorité compétente garantissant le paiement service fait si le règlement ne peut être joint à l'inscription.

**Annulations / modifications:** En cas d'annulation avant le 15 septembre 2019, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 10% pour frais de dossier. A partir de cette date, les frais de participation resteront dus en totalité, mais les participants pourront se faire remplacer. Seules les annulations faites par écrit seront prises en compte.

**Assurances :** L'association des Assises Nationales des Déchets est responsable civilement en sa qualité d'organisateur de manifestations dont elle assure la réalisation. Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux visiteurs.

### Informatique et Libertés

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et le règlement général sur la protection des données 2016/679 relatifs à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne sauraient en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tiers personnes physiques ou morales.

Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un courriel à : [contact@assises-dechets.org](mailto:contact@assises-dechets.org)

Ces informations nous permettent notamment de mieux vous connaître, de répondre à vos besoins et de vous dispenser un service de qualité.

Fait à ..... le .....

Signature et cachet de l'entreprise (obligatoire):

À retourner à l'ASSOCIATION DES ASSISES NATIONALES DES DÉCHETS  
5, RUE FRANÇOISE GIROUD – CS 16326 - 44263 NANTES CEDEX 2 - FRANCE  
TÉL. +33 (0)2.72.74.79.24 - E-MAIL : [contact@assises-dechets.org](mailto:contact@assises-dechets.org)  
WEB : [www.assises-dechets.org](http://www.assises-dechets.org)

